

FORMATIONS POUR LES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

Professions de santé : remplacement ou collaboration, bien différencier pour bien choisir

PROGRAMME

Les professionnels de santé font fréquemment appel à des remplaçants ou collaborateurs dans le cadre de l'exercice de leur activité, souvent pour assurer de manière pragmatique la continuité des soins et le respect des plannings tout en se ménageant des temps de repos.

Au plan déontologique, le recours à ces contrats est encadré, et soumis au contrôle des instances ordinaires. Au plan juridique et fiscal, les modalités et les conséquences sont propres à chaque type de situation. Certaines solutions sont susceptibles d'entraîner des risques, notamment au plan fiscal.

Nous vous proposons de faire le point sur ces statuts, pour en maîtriser les aspects juridiques et les conséquences au plan comptable et fiscal.

Plan indicatif :

- Les règles déontologiques concernant le remplacement et la collaboration pour les principales professions de santé
- Le remplacement : le contenu du contrat, les aspects comptables et fiscaux
- La collaboration : le contenu du contrat, les aspects comptables et fiscaux
- Les risques de requalification



TARIFS

Membre correspondant
Coût inclus dans la cotisation annuelle
Non-adhérent 90 €

INTERVENANT(S)

Corine ELSASS, CPG
Juriste-fiscaliste

PUBLIC

Formation réservée aux professionnels : experts-comptables et collaborateurs



DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION
Mardi 7 nov. 2023	1 heure	de 13h00 à 14h00	WEBINAIRE